



Martinique

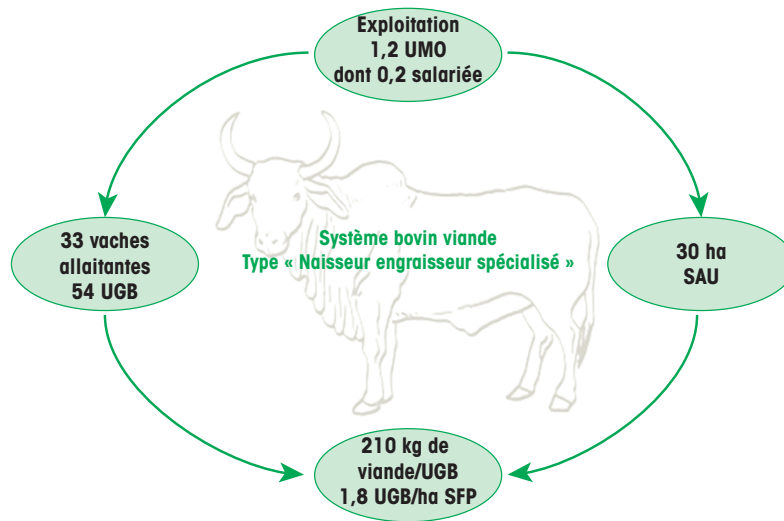


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR SANS ACHAT EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2017



Système naisseur-engraisseur avec engraissement des veaux issus de l'exploitation. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et un taureau de race bouchère. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit à l'herbe avec une complémentation en concentrés. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-20 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



Atouts

- Faibles charges de mécanisation
- Reproduction en monte naturelle
- Bonne efficacité économique

Contraintes

- Fort impact des résultats de reproduction sur le revenu
- Pas de stock fourrager en cas de déficit d'herbe
- Forte dépendance à la disponibilité des concentrés
- Incidence forte des fluctuations de prix des concentrés sur le revenu de l'exploitation

COLLECTION RÉFÉRENCES



LE TROUPEAU VIANDE

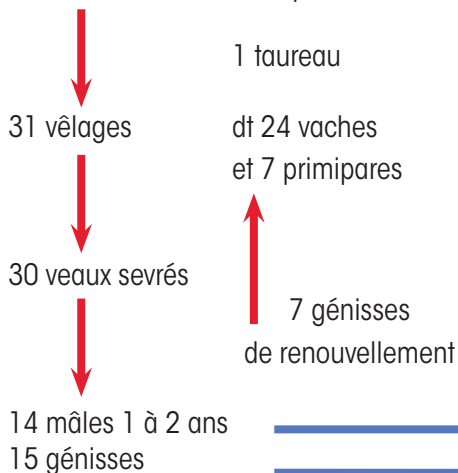
30 vaches allaitantes croisées ou Brahman

54 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

40 femelles mises à la reproduction



Ventes annuelles

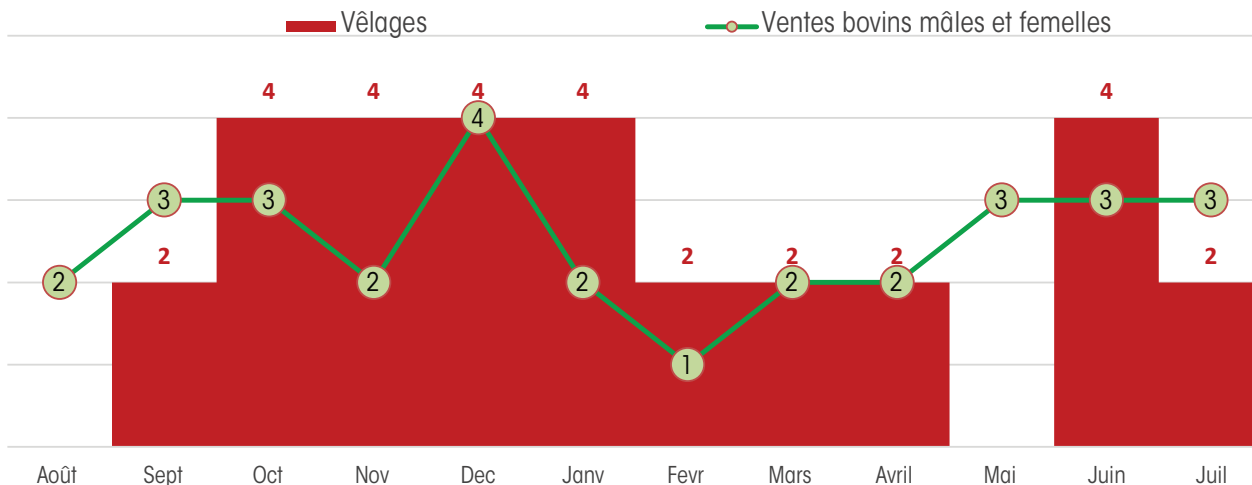
	Nb	Poids
Jeunes bovins de 18-24 mois	14	208 kg carc.
Génisse boucherie 18-24 mois	8	190 kg carc.
Réforme maigre croisée	6	220 kg carc.
Taureau réforme Blond d'Aq.	1	415 kg carc.

Achats

Taureau repro Achat 18/24 mois	1	600 kg vif
--------------------------------	---	------------

Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue par des génisses nées sur l'exploitation. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de race bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-20 mois à un poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin pendant la période d'engraissement.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	470
UGB viande/vache allaitante	1,64
Production Brute de Viande Vive	11 390 kg vifs
soit	210 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



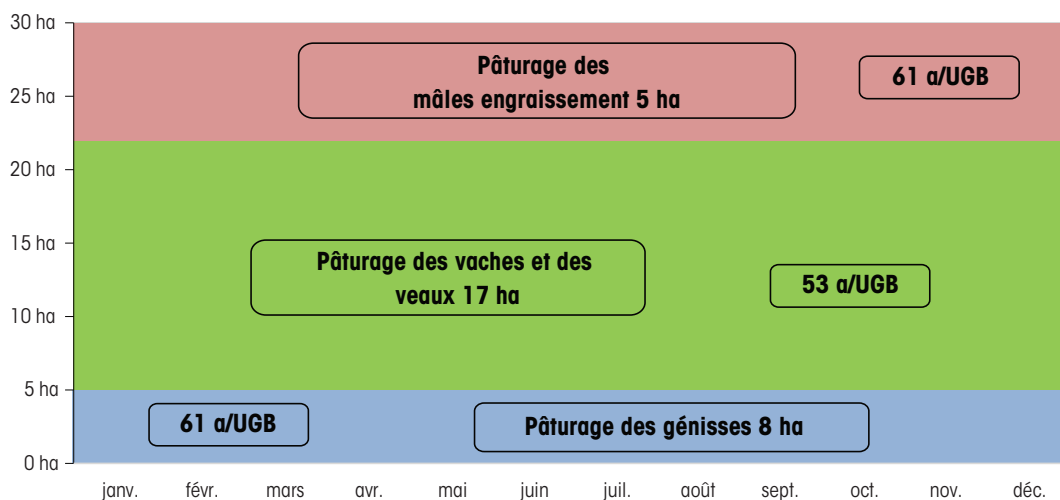
LES SURFACES

30 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	30 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Fertilisation N par ha SFP	30 N
Production de viande vive/ha SFP/an	380 kg vifs
Chargement corrigé	1,8 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	56 ares/UGB
Pâturage engraissement	61 ares/UGB
Consommation de concentrés	17,2 T
soit	318 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâture tournant. La pousse de l'herbe est maximale pendant l'hivernage (second semestre de l'année) et est moindre pendant le carême (premier trimestre).

En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau agricole.

Les animaux à l'engraissement pâturent. Ils reçoivent une ration complémentaire à base de concentrés du commerce (auxquels peuvent s'ajouter des coproduits comme la banane) pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

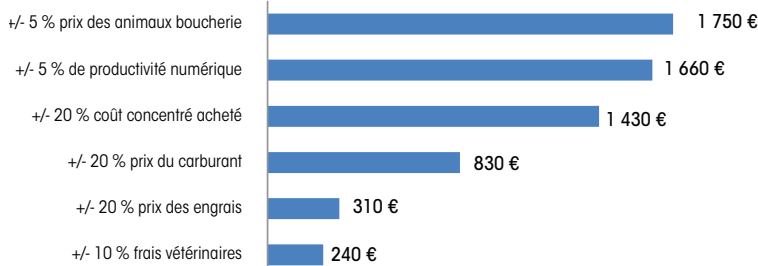
Produit brut		67 930 €		Charges		38 740 €	
(% sur PB)		67 930 € par UMOF		(% du PB)			
44 % Viande troupeau allaitant :		29 950 €		17 % Charges opérationnelles :		11 330 €	
Vente animaux		34 950 €		Animales		9 750 €	
8	Génisses boucherie 18-24 mois à 1 160 €	9 280 €		Concentrés et minéraux	7 140 €		
6	Réformes maigres croisées à 900 €	5 400 €		Frais d'élevage	250 €		
14	JB de 18-24 mois à 1 270 €	17 780 €		Frais vétérinaires	2 370 €		
1	Taureau réforme 79 à 2 490 €	2 490 €		Divers autres	0 €		
Achat animaux		- 5 000 €		Surfaces SFP		1 580 €	
1	Taureau repro achat 18-24 mois	5 000 €		Engrais	1 580 €		
56 % Aides :		37 980 €		40 % Charges structurelles :		27 410 €	
Aides PAC 1^{er} pilier		24 540 €		Hors amort. et frais financiers		27 410 €	
dont ADMCA		13 000 €		Travaux par tiers	0 €		
Aides 2^{ème} pilier		3 830 €		Charges sociales exploitant	860 €		
dont PHAE		0 €		Transport	0 €		
dont ICHN		3 830 €		Carburants	4 150 €		
Aides POSEI		9 610 €		Entretien matériel	3 460 €		
				MO salariée	3 920 €		
				Foncier	4 180 €		
				Autres achats externes	10 840 €		
				43 % Excédent brut d'exploitation		29 190 €	

Approche trésorerie	
Annuités	970 €
soit 1,4 % du PB	
Revenu disponible	28 220 €
soit 28 220 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	3 220 €
Frais financiers	190 €
Revenu agricole	25 780 €
soit 25 780 € par UMOF	

Sensibilités

Les résultats économiques sont très dépendants des prix de la viande et de la productivité du troupeau. Le principal poste des charges opérationnelles est celui des concentrés, d'où l'importance de l'engraissement au pâturage. Les frais de MO et de mécanisation sont les postes les plus importants des charges de structure. La productivité de la main-d'œuvre et l'économie générale procurent une bonne efficacité économique : 43 % d'EBE sur produit).



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

